

Lettre interne du Groupe Socialiste

de la Région Auvergne



Mesurer le chemin parcouru

par Jean Mallot, Président du groupe socialiste

Dans ce numéro :

- Edito de Jean Mallot 1
- Budget 2009 en chiffres 1
- Plan rail 2
- Tourisme régional 2
- Politique agricole 3
- Ecole de la 2^{ème} Chance 3
- Menaces sur les services publics 3
- Les Ministres seront notés 3
- Contre Sommet européen de l'Intégration 4
- Mieux connaître vos élus (dans ce numéro) : Jean-Paul Bacquet Conseiller régional d'Auvergne 4

Dans son discours du 4 décembre 2008 sur la relance de l'économie, le Président de la République, dont la majorité politique gouverne pourtant depuis plus de six ans, affirme détenir la responsabilité de remettre la France à niveau du point de vue de ses équipements, de ses infrastructures, de ses universités, de sa recherche... »

Depuis lors, les grands travaux ont été présentés... et l'Auvergne en est absente.

A défaut de TGV, pour le moins aurait-il pu renoncer à fermer nos tribunaux, nos hôpitaux, nos casernes, nos écoles, nos bureaux de poste... bref, tout ce qu'il prétend pourtant vouloir « remettre à niveau ».

Mais puisqu'il semble désormais acquis que nous ne devons compter que sur nous-mêmes, trouvons quelques raisons à l'optimisme en mesurant par exemple le chemin parcouru depuis 2004, et l'accession des socialistes aux responsabilités régionales.

Je me souviens des résultats du rapport d'audit financier commandé par Pierre Joël Bonté.

Ce rapport constatait la première place de l'Auvergne en matière d'endettement et suggérait l'urgence de boucher les trous par l'appel à l'impôt.

Je me souviens des ardoises laissées par nos prédécesseurs notamment de l'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse dont un tiers seulement des 19 millions d'euros était financé.

Je me souviens des choix qui avaient conduit à la dégradation du patrimoine immobilier des lycées, que l'on avait sacrifié en privilégiant des investissements de prestige en un seul point du territoire.

Je me souviens des politiques de guichet qui n'avaient d'efficacité qu'aux veilles de scrutins électoraux, avec des cibles électorales « rentables », bien que l'on sache que toutes ces politiques à courte vue ne serviraient jamais l'intérêt général.

Nous avons changé tout cela.

Un nouvel état d'esprit souffle depuis 2004 sur la manière de gérer notre collectivité régionale, avec le souci d'associer

les citoyens à la conception de leur propre avenir, de tenir parole sur les engagements pris, d'user d'un langage de vérité sur la réalité de nos capacités budgétaires.

Les résultats sont là. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à mesurer l'effort, sans précédent, d'investissement dans les lycées, dresser un premier bilan de l'activité de l'École de la 2^{ème} chance, constater les 313 420 entrées à Vulcania que nous avons sauvé du naufrage.

Il n'y a qu'à voyager dans les trains TER neufs achetés par le Conseil régional, se connecter au réseau numérique sur la quasi totalité de la région, puisque c'est désormais possible, rencontrer les auteurs des 1 200 projets financés dans le cadre des Contrats Auvergne +, dialoguer avec les ligues sportives ou les acteurs culturels,

Nous pouvons être fiers de nos quatre premières années de gestion régionale. Et notre projet de budget 2009 s'inscrit dans la même ligne : la rigueur de gestion, l'ambition et le réalisme.

Budget 2009 : 626 M€ au service d'une ambition pour l'Auvergne

Gérer une collectivité en proie à l'étranglement financier du gouvernement, à des transferts de compétences non compensés, au retrait de la dotation de péréquation, au plafonnement de ses recettes de taxe professionnelle... oblige à faire des choix.

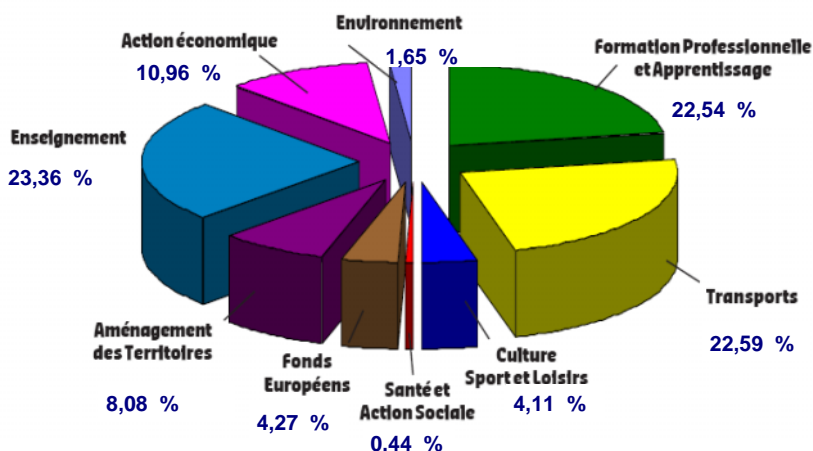
Ces choix nous les faisons :

Par un recentrage sur nos compétences majeures que sont les lycées, la formation professionnelle continue et l'apprentissage, les transports ferroviaires régionaux de voyageurs.

De même, un juste redéploiement des crédits de saupoudrage hérités de la majorité précédente permet de satisfaire à notre engagement d'aménager équitablement le territoire..

Telle est l'Auvergne dynamique et solidaire que nous construisons !

Répartition des crédits des programmes régionaux



Plan rail : 213 M€ pour que nos matériels neufs puissent rouler sur des voies rénovées

A quoi bon rénover l'intégralité du matériel roulant, comme l'a fait et payé le Conseil régional d'Auvergne, si ces matériels neufs sont freinés par un état des voies déplorable, de la seule responsabilité de Réseau Ferré de France donc de l'État, qui limite parfois les vitesses à 40 voire 30 km/h ?

Comment ne pas engager le Conseil régional dans la rénovation des voies lorsque l'on sait que ne rien faire aurait permis à l'État et à R.F.F. de justifier la fermeture de certaines lignes pour des raisons de sécurité ?

Un plan obtenu à l'arraché.

Il aura donc fallu beaucoup d'énergie pour arracher ce plan de 213 M€ dans lequel l'État apportera 60 M€, Réseau Ferré de France 93 M€ et la Région 60 M€.

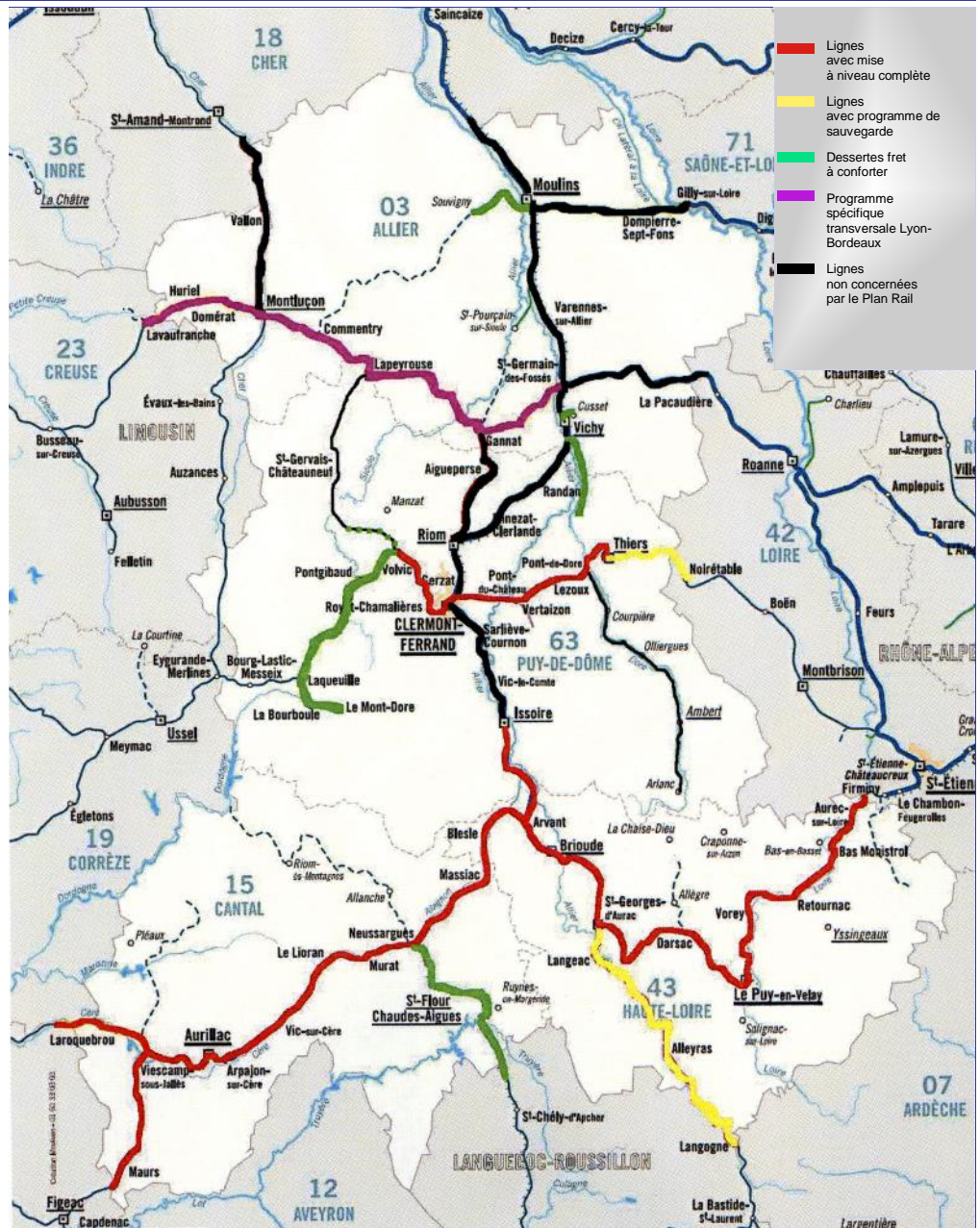
Cela revient certes à ce que la Région subventionne l'État. Mais nous avons choisi avant tout l'intérêt de l'usager par le maintien de l'irrigation ferroviaire de tous nos territoires et une action décisive contre les ralentissements.

Nul doute qu'en ces temps de « remise de la France à niveau du point de vue de ses équipements et de ses infrastructures », comme le scande le Président de la République, nous aurions pu attendre un geste définitif et complet de l'État pour mettre un terme aux ralentissements que nous subissons.

Mais sans doute le Président s'adressait-il à une autre France ?

L'Auvergne est donc partiellement entendue pour ses TER... mais totalement oubliée pour ses projets de TGV.

Pour autant nous ne renoncerons pas à « faire enfin bouger les lignes ».



Vulcania

313 420

c'est le nombre définitif d'entrées à Vulcania enregistrées par la SEM Volcans en 2008, nettement au dessus de l'objectif fixé !



Histoire d'un sauvetage réussi !

Dynamiser la filière touristique régionale

7,5% : c'est la part que représente le tourisme dans le Produit Intérieur Brut de l'Auvergne.

Autant dire qu'il s'agit là d'un atout que la Région valorise.

Sur les trois dernières années, 240 M€ d'investissements auront été réalisés sur 1 400 projets, pour 42 M€ de subventions et 1 100 emplois créés.

Prochaine étape : le programme Natititude qui prend le pari d'une mise en conformité de la qualité de l'offre touristique et d'hébergement avec la qualité de l'offre environnementale exceptionnelle de l'Auvergne.

Nous attendons de ce programme 100 M€ d'investissements et de fortes retombées pour l'emploi et l'économie.

Orienter l'agriculture vers l'attente des consommateurs

A lors que le budget agricole de l'Union Européenne est de 9 milliards d'euros, que le budget consacré par l'État français à cette même agriculture est de 5 milliards d'euros, comment expliquer l'acharnement du syndicalisme agricole régional à désigner systématiquement à leurs mandants la seule responsabilité régionale pour financer les crises ovines, bovines, et le coût des crises sanitaires ?

Sachant que notre budget agricole régional est de 10,4 millions d'euros, ce qui correspond d'ailleurs à un maintien de notre effort depuis 2004, on mesure bien la démagogie et toutes les arrières pensées politiciennes



qui se cachent derrière cet écran de fumée revendicatif.

Notre réponse se situe en rupture avec les pratiques généralement admises de guichet, de cogestion avec la profession.

Avec la réforme de la PAC c'est toute

l'agriculture qui se trouvera demain progressivement livrée au marché.

Et l'agriculture de montagne sera celle qui en souffrira le plus.

Nous faisons donc le choix d'aider à l'orientation et d'inciter notre agriculture vers des productions de très haute qualité et à très forte valeur ajoutée.

Parmi ces priorités s'impose tout naturellement l'agriculture biologique, tant celle-ci est porteuse de nouveaux modes d'échanges entre le monde agricole, la société et les consommateurs que nous sommes.

La droite et la gauche : ce n'est décidément pas la même chose

Menaces sur les services publics : des vœux de soutien de la Région

Pour France 3 AUVERGNE :

Parce que les rédactions régionales, locales, ainsi que les antennes permanentes de Moulins, Aurillac et le Puy en Velay assurent un maillage du territoire au plus près de la population et que la réforme de l'audiovisuel menace l'indépendance de ce service public présent en Auvergne depuis 1964, le Conseil régional a adopté une motion de soutien déposée par les groupes PS, PC et Vert.

Le groupe UMP-UPA a voté contre !

Pour les RASED ET
MOUVEMENT ASSOCIATIF
D'ÉDUCATION POPULAIRE :

Même vote de la droite contre les vœux de la majorité PS, PC, Vert, qui exprimaient pourtant des besoins et des résultats justifiant le maintien des postes et des concours financiers de l'État à des structures de solidarité et de lutte contre l'exclusion ou l'échec scolaire.

Pour le CREPS DE VICHY-AUVERGNE :

Présenté comme « sauvé » à l'ouverture de la session, le matin du 16 décembre, par M. Hortefeux qui se targua de son intervention décisive auprès de Bernard Laporte... le CREPS Vichy-Auvergne se trouvait à 14 heures toujours gravement menacé, à l'issue du CTP ministériel du jour. « En suspens d'évaluation », apprendra-t-on des représentants du monde sportif... et aussi d'évaluation de la capacité des collectivités locales à participer à son financement futur ! Toutes ces incertitudes induites par ce « mensonge ministériel » du matin auront donc provoqué, le soir, un vote embarrassé mais favorable de la droite à la motion déposée par le groupe socialiste pour exiger le maintien du CREPS. Joli désaveu de l'UPA à celui qui se veut être leur leader régional !

Ecole de la 2^{ème} chance : des résultats probants



814

stagiaires accueillis en 2007 et 2008 témoignent du succès de cet

outil de lutte contre l'exclusion par l'éducation !

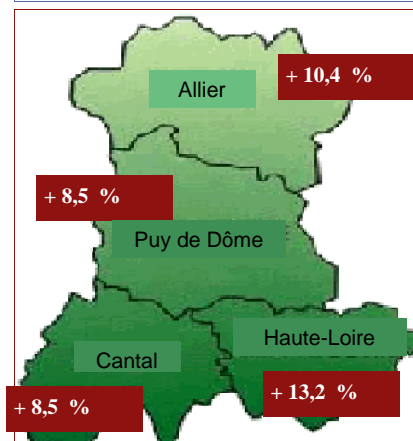
Destinée aux moins de trente ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification, l'E2C a bien une vocation régionale puisqu'elle accueille les jeunes sur les quatre départements, tant à Moulins, Montluçon, Clermont-Ferrand, Aurillac et le Puy-en-Velay.

Une 2^{ème} chance qui n'est pas qu'un slogan, avec un taux moyen de sortie positive proche de 70 %.

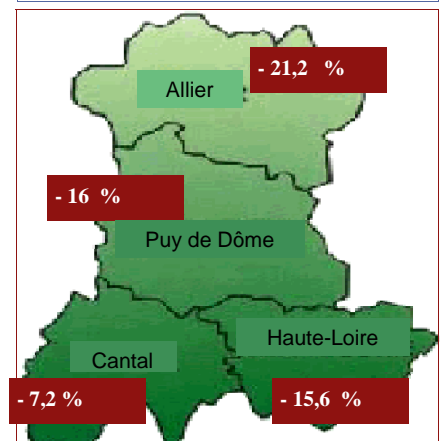
Un signe de plus d'une politique régionale solidaire qui vise à ne laisser personne sur le bord du chemin, et qui traduit la volonté d'assumer l'objectif de formation tout au long de la vie.

« Les ministres seront notés » avait prévenu Nicolas Sarkozy

Évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi



Évolution sur un an du nombre d'offres d'emploi



Source Insee—Ministère du Travail—octobre 2008

Quelle note attribuera-t-il à Monsieur Wauquiez, son Secrétaire d'Etat à l'augmentation du chômage ?

Mieux connaître vos élus (*)

Groupe

Socialiste

de la Région Auvergne

Centre Delille—rue Urbain II—63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04.73.31.84.96—Fax : 04.73.31.84.90
e-mail : groupeps@cr-auvergne.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB

www.auvergne-groupesocialiste-region.fr



Jean-Paul BACQUET
Conseiller régional d'Auvergne

Membre de la 6^{ème} commission :
**Finances, Fonds européens
et Relations Internationales**

Représentations du Conseil régional

- Assemblée Générale et Conseil d'Administration du Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne (C.R.D.T.A)
- Établissement Public Foncier EPF- SMAF (suppléant)
- Organisation des Comités Territoriaux Emploi- Formation de Brioude (COTEF) (suppléant)
- Organisation des Comités Territoriaux Emploi- Formation d'Issoire (COTEF) (suppléant)
- Mission Locale du Val d'Allier (suppléant)
- Conseil d'Administration du L.P. "François Rabelais" à Brassac-les-Mines (suppléant)
- Conseil d'Administration du Lycée "Murat" à Issoire (suppléant)
- Conseil de gestion de la Faculté de Médecine
- Commission régionale des études Médicales
- Commission régionale des études Pharmaceutiques d'Auvergne
- Conseil d'Administration du Centre Hospitalier d'Issoire

Autres mandats :

Député du Puy de Dôme
Maire de Coudes

Département d'élection :

Puy de Dôme

Contact :

Monsieur Jean-Paul BACQUET
Député du Puy de Dôme
Conseiller régional d'Auvergne
Permanence Parlementaire
8 avenue de la Libération
63114 COUDES
Tel : 04.73.96.91.41



Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

Contre Sommet Européen de l'Intégration à Vichy

Le ministre de l'immigration M. Hortefeux avait choisi Vichy pour organiser une conférence ministérielle européenne les 3 et 4 novembre 2008.

Tout le monde a compris que le choix de Vichy tenait plus à la volonté de soigner les ambitions électorales auvergnates du ministre - conseiller régional qu'à son sois-disant souci de redorer le blason de la ville.

Mais ce sommet aurait eu lieu à Bordeaux, Lille ou Marseille, que cela ne nous aurait pas empêchés de faire valoir notre désaccord avec la politique d'immigration de M. Sarkozy et ses orientations répressives auxquelles nous souhaitons voir substituer une approche humaine et plus ouverte du phénomène migratoire.

L'Organisation d'un contre sommet, le même jour à Vichy, était donc justifiée.

Il aura permis à tous les partis de gauche et républicains ainsi qu'aux mouvements associatifs concernés de participer à une manifestation publique puis à un meeting au cours duquel cette contestation a pu s'exprimer, dans le respect de l'ordre public.

De nombreux élus et responsables politiques, députés, sénateurs, députés européens, conseillers régionaux et généraux, maires, conseillers municipaux, de l'Allier, du Puy de Dôme et du reste de la France y ont participé et ont pu défendre leur conception de ce que devrait être la politique de notre pays en matière d'immigration.

Ils ont été unanimes à condamner les agissements de quelques casseurs aux objectifs bien distincts de ceux des organisateurs de ce contre sommet. Et leur présence a probablement contribué à limiter les débordements.

Dès lors, nous ne saurions donc tolérer les calomnies véhiculées par le ministre Hortefeux et le maire de Vichy amalgamant notre participation et les exactions commises.

Rappelons l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui dispose « *La libre communication des pensées et des opinions est un droit les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi* ».

Quoi qu'il en soit, ces amalgames indignes hérités de méthodes d'un autre temps ne nous empêcheront pas de défendre les droits de l'Homme partout où nous pensons qu'ils sont menacés.

(*) chaque bulletin consacrera une rubrique de présentation des attributions de chacun des seize membres du groupe socialiste